

	DÉLIBÉRATION N° DEL 2026 - 43 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GARRIGUES SAINTE EULALIE	
	Séance du 24 juin 2026 à 19 heures 00	
Date de Convocation : 17/06/2026	L'an deux mil vingt-six et le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de, Marie-Camille DUGAS, Maire.	
Date d’Affichage : 17/06/2026		
Nombre de membres en exercice : 15	PRÉSENTS : Marie-Camille DUGAS, Emma ROUVEYROLLES, Bruno GALIZZI, Elisabeth KLOTZ, Patrick BANCILLON, Blandine-Marie GEYSSE-GALLARD, Didier KIELPINSKI, Émilie ROQUEL, Anne LE VOYER, Gérard BANCILLON, Hugo BORRELLI, Nicolas BROCHE et Amandine BIANCO MONTEIL	
Présents : 13		
Absent(s) : 2	ABSENTS : Alexandre BRUSQUES et Frédéric PELADAN.	
Absent(s) représenté(s) :	PROCURATION :	
Secrétaire de séance	Emma ROUVEYROLLES	
Objet de la Délibération :	APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION OPERATIONNELLE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE	
Le Conseil municipal, Vu le Code général des collectivités territoriales ; Vu le Code de l'urbanisme ; Vu la convention opérationnelle conclue entre la Commune de Garrigues-Sainte-Eulalie et l'EPF d'Occitanie en date du 4 octobre 2021 ; Vu la décision du Bureau de l'EPF d'Occitanie en date du 20 mai 2026 approuvant le projet d'avenant; Considérant l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité : • D'approuver les termes de l'avenant à la convention opérationnelle « Les Garriguettes » à intervenir avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie, tel qu'annexé à la présente délibération. • D'autoriser Madame la Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document s'y rapportant. • Dit que les dépenses correspondantes, le cas échéant, seront inscrites au budget communal de l'exercice concerné.		
Acte rendu exécutoire après publication le 2/07/2026 et dépôt en Préfecture le 2/07/2026	Fait à GARRIGUES SAINTE EULALIE les jour, mois et an susdits. La Maire, Marie-Camille DUGAS   La secrétaire de séance, Emma ROUVEYROLLES	